



GROUPE
LES REPUBLICAINS

Le Président

Monsieur Laurent PROVOT
Vice-président
France Accueil Familial
laurent.provot@franceaf.fr

BR/SG/lr-2018-824

Paris, le **16 NOV. 2018**

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courriel par lequel vous me faites part de votre inquiétude concernant l'article 2 bis du projet de loi de finances pour 2019, qui prévoit l'abrogation de l'exonération d'impôt sur le revenu pour les produits d'une location d'une pièce de la résidence principale.

La situation particulière des accueillants familiaux de personnes âgées et/ou handicapées mérite, en effet, de retenir toute notre attention.

J'ai transmis dans ce sens vos arguments à mon collègue M. Albéric de Montgolfier, rapporteur général de la commission des finances, en charge du budget au Sénat.

Restant attentif à vos préoccupations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bruno RETAILLEAU